

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Mille-Îles

ADOPTION DU BUDGET 2022-2023 SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC PUBLIC

AVIS EST DONNÉ que, conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) adoptera le budget 2022-2023 lors de sa séance ordinaire du 21 juin 2022, laquelle se tiendra exceptionnellement à la salle 5080 du centre administratif du CSSMI situé au 430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache, à compter de 19 h.

Toutefois, en raison des contraintes sanitaires en vigueur liées à la situation de pandémie de la COVID-19, le public est invité à assister à la séance ordinaire du conseil d'administration par voie de visioconférence Teams.

Par conséquent, toute personne souhaitant assister à la séance doit communiquer avec le Secrétariat général (secretariat.general@cssmi.qc.ca) afin d'obtenir le lien Teams de la séance en précisant qu'elle souhaite y assister à titre d'observateur uniquement.

De plus, toute personne souhaitant poser une question durant la *Période de questions du public* doit, au préalable, s'inscrire à cet effet en communiquant au Secrétariat général (secretariat.general@cssmi.qc.ca) et en indiquant :

- à quel titre s'adresse-t-elle aux membres du CA (parent, enseignant, membre du conseil d'établissement, citoyen, etc.); et
- le sujet qu'elle désire aborder.

Conformément à la réglementation, seules les personnes inscrites au plus tard à 18 h le 20 juin 2022 peuvent poser une question durant le point *Période de questions du public*.

Donné à Saint-Eustache, ce 1^{er} jour du mois de juin 2022.

La secrétaire générale,

M^e Marie-France Dion

www.cssmi.qc.ca

Québec 